

VILLE DE SCOTSTOWN
SÉANCE ORDINAIRE DU 3 AVRIL 2018

SÉANCE MENSUELLE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE À L'HÔTEL DE VILLE, AU 101, CHEMIN VICTORIA OUEST, SCOTSTOWN, LE MARDI 3 AVRIL 2018 À 19 H, À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

Les conseillers : Mesdames Noëlle Hayes et Sylvie Dubé ainsi que Messieurs Iain MacAulay, Marc-Olivier Désilets, Martin Valcourt et Gilles Valcourt sous la présidence de Monsieur Dominique Boisvert, maire.

Madame Monique Polard, directrice générale est également présente.

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 6 mars 2018 (reporté)
4. Période de questions
5. Administration et finances
 - 5.1 Finances :
 - 5.1.1 Liste des dépenses depuis la séance du 6 mars 2018 selon le règlement 407-12
 - 5.1.2 Liste des comptes et salaires payés depuis le 6 mars 2018 et comptes courants à payer
 - 5.1.3 Engagement de dépenses
 - 5.1.4 Rapport de l'état des activités de fonctionnement au 27 mars 2018
 - 5.2 Avis de motion / Règlement
 - 5.2.1 Projet de règlement 456-18 – Règlement sur la rémunération des élus et abrogation du règlement 452-17
 - 5.2.2 Avis de motion - Règlement 456-18 sur la rémunération des élus et abrogation du règlement 452-17
 - 5.3 Hôtel de Ville
 - 5.3.1 Achat d'un aspirateur
 - 5.3.2 Travaux de peinture (Hôtel de Ville : grande salle)
 - 5.4 Gestion Désilets-Fortin Inc. : Demande d'exemption des droits de mutation pour l'achat du 35, rue du Parc
 - 5.5 Charcuterie Scotstown : demande de révision des taxes de services 2018
 - 5.6 M. Luc Allard : demande de révision des taxes de services 2018
 - 5.7 Bourses aux finissants 2017-2018
 - 5.8 Programme « Bébé de l'année » – Bourse d'études
 - 5.9 Carrefour action municipale et famille : Renouvellement d'adhésion
 - 5.10 M. Gérard Ostiguy : Offre de représentation au niveau de projets touristiques
 - 5.11 Rencontres / invitations / formations / congrès / représentation
 - 5.11.1 Entériner les frais de déplacement : présence du maire au brunch de l'UPA
 - 5.11.2 5-04-2018 : Rencontre comité Scotstown-Hampden : piste cyclable (Hampden)
 - 5.11.3 11-04-2018 : Association des parcs régionaux du Québec : Assemblée générale annuelle (Nicolet)
 - 5.11.4 12-04-2018 : Rencontre des directeurs généraux à la MRC
 - 5.11.5 12-04-2018 : Rencontre des Comités Coeur Villageois (Tourisme Cantons de L'est à Eastman)
 - 5.11.6 16-04-2018 : Rencontre des directeurs incendie à la MRC
 - 5.11.7 19-04-2018 : Rencontre avec la SADC du Haut St-Francois (Comité touristique)

VILLE DE SCOTSTOWN
SÉANCE ORDINAIRE DU 3 AVRIL 2018

- 5.11.8 22-04-2018 : Cérémonie de remise des Médailles du Lieutenant-gouverneur du Québec (Sherbrooke)
- 5.11.9 13, 14 et 15-06-2018 : ADMQ : congrès des directeurs municipaux (Québec)

- 6. Sécurité publique
 - 6.1 Sécurité incendie :
 - 6.1.1 Madame Francine Talbot : retour au sein du service incendie
 - 6.1.2 Aucun ajout de l'Association des pompiers de Scotstown aux assurances de la ville (responsabilité civile / erreurs & omissions)

- 7. Voirie
 - 7.1 Programme PAARRM – Demande d'aide financière
 - 7.2 Entretien chemins : période estivale 2018
 - 7.2.1 Achat d'asphalte froide
 - 7.2.2 Achat abat poussière
 - 7.2.3 Travaux de balayage
 - 7.2.4 Travaux de nivelage
 - 7.2.5 Dépôt d'offre sur l'appel d'offres 18-0075 : balai mécanique sur attache avec réservoir d'eau (Centre de services partagés)
 - 7.3 Achat luminaires Del et travaux pour remplacement

- 8. Hygiène du milieu (réseaux municipaux, matières résiduelles et recyclables)
 - 8.1 TECQ : Devis et appel d'offres – Rue Argyle et option pour la rue Osborne – Entériner l'addenda # 1 et # 2
 - 8.2 Composteur domestique : Remise pour la soirée sur le compost
 - 8.3 Égout : poste principal : remplacement des deux (2) boules de clapet)

- 9. Aménagement, urbanisme et développement
 - 9.1 Lise Got – Renouvellement contrat 2018

- 10. Loisir et culture
 - 10.1 Piste cyclable du Marécage des Scots : Comité Scotstown-Hampden : nomination des représentants
 - 10.2 Journal L'événement : cotisation 2018
 - 10.3 Demande d'arbres dans le cadre du mois de l'arbre et des forêts
 - 10.4 Conseil Sport Loisir de l'Estrie : renouvellement cotisation
 - 10.5 Appui à l'École Saint-Paul : projet déposé auprès de La Fondation du Grand défi Pierre Lavoie : projet favorisant l'adoption de saines habitudes de vie

- 11. Correspondance et varia
 - 11.1 _____
 - 11.2 _____
 - 11.3 _____

- 12. Période de questions

- 13. Levée de la séance

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

Le quorum étant constaté, la séance est ouverte à 19 h.

Monsieur Dominique Boisvert, maire, souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes.

2. Adoption de l'ordre du jour

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Iain MacAulay, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que l'ordre du jour accepté avec les l'ajout des points suivants :

2018-04-129

VILLE DE SCOTSTOWN
SÉANCE ORDINAIRE DU 3 AVRIL 2018

11.1 Travaux : Coupe d'arbre à l'intersection de la rue Osborne et la rue Union

11.2 Plainte de vitesse sur la rue Osborne et demande d'installation d'un panneau d'arrêt

ADOPTÉE

3. Adoption des procès-verbaux :

3.1 Séance ordinaire du 6 mars 2018

Le point est reporté à une séance subséquente.

4. Période de questions

Des questions ont été posées par les citoyens présents auxquelles Monsieur Dominique Boisvert, maire, a répondu.

5. Administration et finances

5.1 Finances :

5.1.1 Liste des dépenses depuis la séance du 6 mars 2018 selon le règlement 407-12

Attendu que depuis la dernière séance du conseil, des imprévus nécessitent des dépenses essentielles;

Attendu que la directrice générale est autorisée en vertu du règlement 407-12 de procéder à certaines dépenses;

Attendu que la liste des dépenses effectuées selon les règles du règlement 407-12 doit être déposée à la séance du conseil municipal;

2018-04-130

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Iain MacAulay, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le conseil entérine les dépenses effectuées depuis la dernière séance au montant de 3 494,28 \$ pour les chèques suivants : 6233, 6239, 6240, 6245, 6246, 6249, 6257, 6260, et 6263.

Ces dépenses sont inscrites dans la liste des comptes à payer.

ADOPTÉE

5.1.2 Liste des comptes et salaires payés depuis le 6 mars 2018 et comptes courants à payer

La liste des comptes à payer est remise aux membres du conseil :

6230	Dubé, Sylvie	Remb. Frais pour atelier : transport coll.	44,30 \$
6231	Finan. Banque Nationale	Règlement emprunt 353-04 : Intérêts	6 420,23 \$
Paiements par AccèsD ou remboursements			
22-03-2018	Hydro Québec	Hôtel de Ville : chauffage et élect.	
		Maison jeunes	907,11 \$
		Sous-total Hydro : 907,11 \$	
22-03-2018	Bell	Bureau : téléphone sans fil	93,59 \$
22-03-2018	Bell	Poste chlore	82,15 \$
22-03-2018	Bell	Garage municipal	98,22 \$
22-03-2018	Bell	Station épuration	82,15 \$
		Sous-total Bell : 356,11 \$	
27-03-2018	Visa	Voirie : carburant	135,42 \$
		Salaires nets payés du 1 ^{er} mars au 31 mars 2018 :	18 550,94 \$

Liste des chèques des comptes courants à payer à la séance du 3 avril 2018

6232	Dubé Équipement bureau	Papeterie : boîtes archives, caisse papier	146,93 \$
6233	Ass. Coop. La Patrie	Hôtel de Ville : clés, serrure, ruban masq.	33,50 \$
6234	MRC Haut-St-François	Mars : téléphonie IP, fibre	749,42 \$
6235	Marché Désilets	Hôtel de Ville : produits nettoyage et	149,26 \$

VILLE DE SCOTSTOWN
SÉANCE ORDINAIRE DU 3 AVRIL 2018

		consultation 24 mars	
6236	Pétroles R. Turmel Inc.	Voirie : diesel	377,53 \$
6237	Communication Plus	Serv. Incendie : achat 2 téléavertisseurs	1 230,18 \$
6238	Le journal H-S-F	Contribution 2018	537,90 \$
6239	La Tribune	TECQ: appel offres: rues Argyle/Osborne	353,55 \$
6240	Charron, René	Piste cyclable Marécage des Scots : entretien 2017	326,50 \$
6241	Municipalité Hampden	Entretien chemin d'hiver	2 560,00 \$
6242	Fonds d'infor. Territoire	Frais pour avis mutation	5,05 \$
6243	Raymond, C., G., Thorton	Vérif. Année 2017 : progressive	4 024,13 \$
6244	Tourisme Canton-de-L'Est	Journée Marketing : 22-2-2018	34,49 \$
6245	Services Exp Inc.	Prog. TECQ : Suivi et rép. Commentaires MAMOT pour plan d'intervention	989,93 \$
6246	S.O.S. Pompes P. Expert	Égout : poste princ : vérifier clapet	392,29 \$
6247	Robert, Johanne	Concierge : avril	375,00 \$
6248	Ressorts Robert	Serv. Incendie : camion utilitaire : inter. Chauffage	48,60 \$
6249	Ass. marchés p. Québec	Cotisation 2018	80,00 \$
6250	Valoris / Régie Interm.	Site d'enfouissement et redevances	1 356,60 \$
6251	Cloutier Rémi	Entretien ch. Hiver : rues, chemin accès	4 369,05 \$
6252	Gaudreau, Marie-France	Déplacement : La Patrie : C. Desjardins	9,00 \$
6253	Got, Lise	Inspectrice bâtiment : mars	1 456,50 \$
6254	Le Groupe GE	Poste chlore : maintenance génératrice et rempl. Pompe	1 142,85 \$
6255	Caméra Alarme Semrala	Garage municipal : système protection et achat 3 lumières LED	2 972,11 \$
6256	Groupe EnvironeX Inc.	Analyses eau potable : 48,69 \$ Analyses eau usée : 56,57 \$	105,26 \$
6257	La Cartoucherie	Lecture compteur : photocopieur	362,17 \$
6258	Boisvert, Dominique	Frais déplacement et remb. Médiaposte : consultation	104,30 \$
6259	Vausco	Serv. Incendie : vérification mécanique	776,84 \$
6260	Comm. normes, éq., santé	Solde année 2017 selon la déclaration salaire	916,34 \$
6261	Auberge L'Orchidée	Consultation 24-03-2018 : dîner	459,90 \$
6262	ANNULÉ		
6263	Dubé, Sylvie	Remb. Pièces pour système de son	40,00 \$
		Grand Total :	52 899,29 \$

2018-04-131

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Marc-Olivier Désilets, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE les comptes soient approuvés ainsi que le paiement de ceux-ci.

ADOPTÉE

5.1.3 Engagement de dépenses

2018-04-132

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Marc-Olivier Désilets, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le conseil accepte la liste d'engagement des dépenses pour le mois d'avril 2018 à la somme de 6 090 \$:

# POSTE	DESCRIPTION	MONTANT
CONSEIL		
02-110-00-310	Frais déplacement	300,00 \$
02-110-00-459	Réception	15,00 \$
Sous-total	315,00 \$	
GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE		
02-130-00-310	Frais déplacement	150,00 \$
02-130-00-321	Frais de poste (incluant Info-Scotstown)	150,00
02-130-00-660	Articles de nettoyage	100,00
02-130-00-670	Fournitures de bureau	125,00 \$
02-130-01-522	Ent. et réparation Hôtel de Ville	100,00 \$

**VILLE DE SCOTSTOWN
SÉANCE ORDINAIRE DU 3 AVRIL 2018**

Sous-total		625,00 \$
SÉCURITÉ INCENDIE		
02-220-00-630	Carburant	150,00 \$
02-220-00-640	Pièces et acces. pour rép. bornes incendie	200,00 \$
02-220-01-651	Ent. et rép. Équipements	300,00 \$
02-220-01-651	Vérification des boyaux incendie	100,00 \$
02-220-01-652	Vérification et remplissage des bouteilles d'air	300,00 \$
Sous-total		1 050,00 \$
VOIRIE		
02-320-00-522	Bâtiment entretien-réparation	200,00 \$
02-320-00-620	Gravier, sable	250,00 \$
02-330-00-630	Carburant, huile, graisse	600,00 \$
02-330-00-640	Petits outils, accessoires	100,00 \$
02-330-00-525	Ent. et rép. Équipements	300,00 \$
Sous-total		1 450,00 \$
HYGIÈNE DU MILIEU		
02-412-00-411	Analyse de l'eau potable	200,00 \$
02-412-00-631	Produits chimiques (eau potable)	350,00 \$
02-413-00-521	Eau potable : Entretien-réparation réseau	500,00 \$
02-413-00-622	Sable et gravier	100,00 \$
02-414-00-411	Analyse de l'eau usée	250,00 \$
02-415-00-521	Nettoyage égouts pluviaux	200,00 \$
02-415-00-521	Ent. Et rép. Station pompage et tuyaux	400,00 \$
02-415-00-640	Égout : pièces et accessoires	300,00 \$
Sous-total		2 300,00 \$
LOISIRS ET CULTURE		
02-701-50-521	Parcs entretien terrains, bâtiments	200,00 \$
02-701-50-523	Entretien équipements	100,00 \$
02-701-50-630	Parcs : carburant, huile	50,00 \$
Sous-total		350,00 \$
TOTAL		TOTAL: 6 090,00 \$

ADOPTÉE

5.1.4 Rapport de l'état des activités de fonctionnement au 27 mars 2018

Le rapport des activités de fonctionnement au 27 mars 2018 a été remis aux membres du conseil lors de l'atelier tenu le 27 mars 2018.

5.2 Avis de motion / Règlement

5.2.1 Projet de règlement 456-18 – Règlement sur la rémunération des élus et abrogation du règlement 452-17

Conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, Madame la directrice générale procède au dépôt et à la présentation du projet de règlement numéro 456-18 abrogeant le règlement numéro 452-17 fixant les modalités de la rémunération des élus et discuté par les membres du conseil lors de l'atelier tenu le 27 mars 2018.

5.2.2 Avis de motion - Règlement 456-18 sur la rémunération des élus et abrogation du règlement 452-17

2018-04-133

CONFORMÉMENT à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, le conseiller, Monsieur Iain MacAulay donne AVIS DE MOTION de la présentation, lors d'une prochaine séance du conseil, d'un règlement fixant les modalités de la rémunération des élus et abrogeant le règlement 452-17 avec dispense de lecture.

CONFORMÉMENT à l'article 356 de la Loi, le responsable de l'accès aux documents de la Ville délivrera une copie du règlement à toute personne qui en

fera la demande dans les deux jours ouvrables précédant la tenue de la séance lors de laquelle il sera adopté. Des frais de photocopies peuvent s'appliquer selon le règlement 453-17.

CONFORMÉMENT à l'article 356 de la Loi, des copies du règlement seront mises à la disposition du public pour consultation dès le début de la séance lors de laquelle il sera adopté.

Un avis public sera diffusé dans le prochain Info-Scotstown et affiché

5.3 Hôtel de Ville

5.3.1 Achat d'un aspirateur

Ce dossier est reporté un peu plus tard au cours de la séance.

5.3.2 Travaux de peinture (Hôtel de Ville : grande salle)

2018-04-134

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Martin Valcourt, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le conseil municipal autorise l'achat de peinture pour la grande salle communautaire de l'Hôtel de Ville afin de réparer et peindre les murs selon les mêmes teintes.

ADOPTÉE

Monsieur Marc-Olivier Désilets déclare son intérêt dans le point 5.4 et se retire de toute discussion et du vote de cette proposition : Gestion Désilets-Fortin Inc. : Demande d'exemption des droits de mutation pour l'achat du 35, rue du Parc.

5.4 Gestion Désilets-Fortin Inc. : Demande d'exemption des droits de mutation pour l'achat du 35, rue du Parc

Attendu la demande à la Ville de Scotstown de Gestion Désilets-Fortin Inc. en date du 3 octobre 2017 pour pouvoir s'exempter des frais de la taxe de mutation en prévision de l'acquisition de l'immeuble situé au 35, rue du Parc;

Attendu que cette acquisition prévoit l'expansion et la modernisation de leurs équipements entraînant l'embauche d'employés qui pourraient permettre d'augmenter la population à Scotstown;

2018-04-135

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Gilles Valcourt, il est résolu à la majorité des conseillers présents

Que le conseil municipal ne peut accéder à la demande d'exonération des droits de mutations exigées lors d'une vente de propriété parce que les droits de mutation relèvent d'une loi du gouvernement du Québec;

Que la Ville de Scotstown exprime toute sa fierté envers l'entreprise Gestion Désilets-Fortin pour sa notoriété et les félicite pour leur expansion qui favorisera une fois de plus l'embauche de nouveaux employés.

ADOPTÉE

5.5 Charcuterie Scotstown : demande de révision des taxes de services 2018

Attendu la demande à la Ville de Scotstown de Charcuterie Scotstown située au 40, Victoria Ouest et dont le propriétaire officiel est Gérard Désilets inc., en date du 5 mars 2018, concernant l'augmentation des taxes de services d'aqueduc, égout et ordures pour l'année 2018, qu'ils qualifient d'injustifiée;

Attendu que le conseil municipal a étudié la demande;

2018-04-136

SUR LA PROPOSITION de la conseillère Madame Sylvie Dubé, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

VILLE DE SCOTSTOWN
SÉANCE ORDINAIRE DU 3 AVRIL 2018

Que le conseil municipal adopte une modification des taxes 2018 pour les services d'aqueduc et égout pour l'immeuble situé au 40, chemin Victoria Ouest de la façon suivante :

. l'augmentation du nombre d'unités est répartie ainsi sur les 3 prochaines années : 2018, 2019 et 2020 comparativement à l'année 2017 :

.. taxes pour le service aqueduc : 2017 : 4 unités
 2018 : 6 unités
 2019 : 8 unités
 2020 : 10 unités

.. taxes pour le service d'égout : 2017 : 2 unités
 2018 : 4,75 unités
 2019 : 7,5 unités
 2020 : 10 unités

L'ajustement sera effectué au dossier client par l'administration municipale ;

Que la taxe de service 2018 pour l'enlèvement des ordures soit maintenue en puisque le coût fixé est le coût réel pour un service de collecte 52 semaines annuel. Et que les entreprises recevant ce service par les années passées ont pu bénéficier d'un tarif moindre, parce que l'excédent était réparti sur l'ensemble des unités du territoire de la ville;

Que la Ville de Scotstown est très fière de l'entreprise Charcuterie Scotstown et est consciente qu'une épicerie de village rencontre des défis importants pour maintenir l'offre de service à la population.

ADOPTÉE

5.6 M. Luc Allard : demande de révision des taxes de services 2018

Attendu la demande de M. Luc Allard exploitant une entreprise artisanale sur la rue des Peupliers, Scotstown, matricule : 4343 92 3014, à la Ville de Scotstown pour une réduction des taxes de services pour l'année 2018 et suivantes;

Attendu que M. Allard explique qu'il n'est pas une entreprise incorporée et par le fait même ne peut bénéficier d'un taux d'imposition réduit du gouvernement;

2018-04-137

SUR LA PROPOSITION unanime des conseillers présents, il est résolu

Que le conseil municipal rejette la demande de M. Luc Allard en expliquant que la Ville de Scotstown ne peut faire du cas par cas pour fixer la taxation et que le fait qu'une entreprise soit incorporée ou non n'a pas d'impact sur le taux de taxation;

Que l'immeuble servant à l'entreprise exploitée par M. Allard est inscrit à titre « d'Atelier de fabrication de fibre de verre saisonnier ».

ADOPTÉE

5.7 Bourses aux finissants 2017-2018

2018-04-138

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Marc-Olivier Désilets, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la Ville de Scotstown octroie une bourse au montant de 100 \$ à chaque élève finissant de la Polyvalente Louis Saint-Laurent et Alexander Galt résidant à Scotstown pour l'édition de l'année scolaire 2017-2018. La soirée reconnaissance aura lieu au cours du mois de septembre 2018 à Scotstown conjointement avec la Municipalité de Hampden.

Un budget sera alloué pour la préparation de jus, café et biscuits et il sera statué à une séance subséquente lorsque la date de la soirée sera fixée officiellement.

ADOPTÉE

5.8 Programme « Bébé de l'année » – Bourse d'études

Attendu que la Ville de Scotstown souhaite encourager les jeunes familles à s'établir sur son territoire et encourage les jeunes à persévérer dans leurs études scolaires;

2018-04-139

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Martin Valcourt, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la Ville de Scotstown adopte un Programme « Bébé de l'année » en offrant un certificat d'épargne étude à un nouveau-né d'un montant de 1 000 \$ annuellement.

Advenant qu'il y ait plus d'un nouveau-né à Scotstown et à Hampden pendant une même année, le récipiendaire sera choisi par tirage au sort parmi les bébés nés durant l'année.

Ce programme sera un partenariat avec la Municipalité de Hampden après acceptation de leur part et la part de chacune des municipalités sera de 50 %.

Comme pour le « bébé de l'année 125^e anniversaire de Scotstown », la participation financière des citoyens sera encouragée et les dons des citoyens (anonymes ou pas) feront l'objet d'un reçu officiel pour fins d'impôt. Les dons des citoyens diminueront d'autant les montants fournis par les deux municipalités pour atteindre le montant total de 1 000 \$ par année.

ADOPTÉE

5.9 Carrefour action municipale et famille : Renouvellement d'adhésion

2018-04-140

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Marc-Olivier Désilets, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la Ville de Scotstown ne renouvelle pas son adhésion à Carrefour action municipale et famille pour l'année 2018.

ADOPTÉE

5.10 M. Gérald Ostiguy : Offre de représentation au niveau de projets touristiques

Attendu que le 12 février 2018 dernier, Monsieur Gérald Ostiguy, citoyen de Scotstown, transmettait une lettre par courriel à la Ville de Scotstown pour exprimer les faits suivants :

« Il est intéressé par trois (3) projets touristiques pour étudier et à travailler de manière plus approfondie, soit :

- 1. Cœur Villageois : Il faut maintenant finaliser notre candidature et entreprendre la démarche de la thématique écossaise qui consiste à installer un monolithe en commémoration du 2^{ème} plus grand cercle de pierres des Iles Britanniques, soit le cercle de Callanais de l'Ile Lewis, lieu ancestral des fondateurs de notre village et l'implantation du circuit des Légendes écossaises; Il s'agit aussi d'entreprendre la recherche et l'obtention de subventions et de partenariat pour ce projet.*
- 2. Le chemin des Cantons : Une route touristique mettant en valeur le patrimoine bâti et naturel des Cantons-de-l'Est à travers une route touristique encadrée et signalisée qui sillonne les différentes régions des Cantons-de-l'Est. Une route touristique pour découvrir nos plus beaux paysages, notre patrimoine anglo-américain exceptionnel et l'hospitalité légendaire des gens de chez nous, le tout selon l'organisation du Chemin des Cantons. Notre village remplit ces critères et je désire voir ce qu'il faudrait pour que Scotstown devienne une ville sur ce circuit.*
- 3. L'Harmonie Celtique : Le Festival international, Harmonies celtiques est une célébration de la tradition celtique par la musique, la danse et*

les arts sur une période de 9 jours, fin septembre début octobre, dans la région de Bromont, Cantons-de-l'Est, qui se produit à tous les 2 ans. Des Musiciens, danseurs et artistes de classe mondiale viennent d'Irlande, d'Écosse, de Bretagne, des États-Unis, de la côte est du Canada, et du Québec. Je désire voir s'il y aurait la possibilité de créer une branche de ce Festival avec une emphase écossaise qui pourrait avoir lieu dans notre région du Haut Saint-François avec l'appui de plusieurs municipalités. Ce projet pourrait bonifier le sentier écossais déjà existant.

Ces trois projets pourraient être très bénéfiques pour notre village, ayant des retombées importantes touristiques et économiques. Ce sont des projets à long terme qui bénéficieraient à tous les citoyens qui pourraient bénéficier d'attraits locaux.

Je demande en conséquence au conseil municipal une résolution m'autorisant de représenter la ville de Scotstown concernant ces 3 projets auprès des organismes impliqués, des municipalités et personnes intéressées afin d'étudier et voir s'il existerait un intérêt de la part de la ville de Scotstown dans ces 3 projets. Je demande aussi de représenter la ville de Scotstown auprès de l'organisme, le Sentier écossais, afin de bien coordonner ces 3 projets avec celui-ci. »

2018-04-141

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Marc-Olivier Désilets, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la Ville de Scotstown accepte que M. Gérald Ostiguy représente la municipalité conditionnellement à la rédaction d'un mandat;

Qu'un projet de mandat spécifiant les modalités et conditions de la représentation soit rédigé par le maire, Monsieur Dominique Boisvert et qu'il soit soumis aux membres du conseil pour acceptation;

Que le mandat prendra effet après la signature des deux parties;

Que le maire, Monsieur Dominique Boisvert et la directrice générale, Madame Monique Polard, soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Scotstown.

ADOPTÉE

Le point 5.3.1 est repris :

5.3.1 Achat d'un aspirateur

2018-04-142

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Gilles Valcourt, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la Ville de Scotstown autorise l'achat de deux (2) aspirateurs chariots 500AW pour l'Hôtel de Ville, auprès de l'entreprise Liquidation Mégantic : aspirateur (Lac-Mégantic) au montant de 1 272,20 \$ incluant les taxes et les pièces suivantes :

. 2 ensembles centraux, boyau 30', balai à air semi-commercial T210.

ADOPTÉE

5.11 Rencontres / invitations / formations / congrès / représentation

5.11.1 Entériner les frais de déplacement : présence du maire au brunch de l'UPA

2018-04-143

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Marc-Olivier Désilets, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le conseil entérine les frais de déplacement du maire, Monsieur Dominique Boisvert pour sa participation au brunch de l'UPA à Cookhire le 23 mars 2018.

ADOPTÉE

- 2018-04-144** **5.11.2 5-04-2018 : Rencontre comité Scotstown-Hampden : piste cyclable (Hampden)**
SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Marc-Olivier Désilets, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents
- Que le maire, Monsieur Dominique Boisvert et le conseiller Monsieur Iain MacAulay, soient autorisés à participer à une rencontre le 5 avril 2018 à Hampden pour le dossier de la piste cyclable du Marécage des Scots.
- Les frais de déplacement seront remboursés sur preuve selon le règlement en vigueur.
ADOPTÉE
- 2018-04-145** **5.11.3 11-04-2018 : Association des parcs régionaux du Québec : Assemblée générale annuelle (Nicolet)**
SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Marc-Olivier Désilets, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents
- Que le maire, Monsieur Dominique Boisvert, soit autorisé à participer à l'assemblée générale annuelle de l'Association des parcs régionaux du Québec, à Nicolet le 11 avril 2018, suite à l'offre de la MRC du Haut-Saint-François.
- Les frais d'inscription au coût de 80,48 \$ seront payés par la ville et les de déplacement seront remboursés sur preuve selon le règlement en vigueur.
ADOPTÉE
- 2018-04-146** **5.11.4 12-04-2018 : Rencontre des directeurs généraux à la MRC**
SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Marc-Olivier Désilets, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents
- Que la directrice générale soit autorisée à participer à la rencontre des directeurs généraux, à la MRC du Haut-Saint-François, le 12 avril 2018 après-midi.
- Le bureau municipal sera fermé en raison de cette rencontre et l'information sera diffusée sur la page Facebook de la ville et possiblement le prochain Info-Scotstown.
- Les frais de déplacement seront remboursés sur preuve selon le règlement en vigueur.
ADOPTÉE
- 2018-04-147** **5.11.5 12-04-2018 : Rencontre des Comités Cœur Villageois (Tourisme Cantons de L'Est à Eastman)**
SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Gilles Valcourt, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents
- Que selon le mandat envers Monsieur Gérald Ostiguy, en vertu de la résolution 2018-04-141, celui-ci soit autorisé à participer à la rencontre des Comités Cœur Villageois, de Tourisme Cantons de l'Est, à Eastman, le 12 avril 2018.
- Les frais de déplacement seront remboursés sur preuve selon le règlement en vigueur.
ADOPTÉE
- 2018-04-148** **5.11.6 16-04-2018 : Rencontre des directeurs incendie à la MRC**
SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Iain MacAulay, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le conseiller, Monsieur Martin Valcourt, soit autorisé à participer à la rencontre des directeurs incendie à la MRC du Haut-Saint-François, le 16 avril 2018.

Les frais de déplacement seront remboursés sur preuve selon le règlement en vigueur.

ADOPTÉE

5.11.7 19-04-2018 : Rencontre avec la SADC du Haut-St-Francois (Comité Touristique)

2018-04-149

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Gilles Valcourt, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la conseillère, Madame Noëlle Hayes, soit autorisée à participer à la rencontre de la SADC du Haut-St-François, le 19 avril 2018.

Les frais de déplacement seront remboursés sur preuve selon le règlement en vigueur.

ADOPTÉE

5.11.8 22-04-2018 : Cérémonie de remise des Médailles du Lieutenant-gouverneur du Québec (Sherbrooke)

2018-04-150

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Marc-Olivier Désilets, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le maire, Monsieur Dominique Boisvert et la conseillère, Madame Sylvie Dubé, soient autorisés à participer à la cérémonie de remise des Médailles du Lieutenant-gouverneur du Québec dont Madame Chantal Ouellet est récipiendaire, le 22 avril 2018 à Sherbrooke.

Les frais de déplacement seront remboursés sur preuve selon le règlement en vigueur et le covoiturage est suggéré.

ADOPTÉE

5.11.9 13, 14 et 15-06-2018 : ADMQ : congrès des directeurs municipaux (Québec)

2018-04-151

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Marc-Olivier Désilets, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser la directrice générale à participer au congrès annuel de l'ADMQ, à Québec devant se tenir les 13, 14 et 15 juin 2018.

Les coûts reliés à l'inscription sont de cinq cent vingt-quatre dollars (524 \$) plus les taxes. Ces coûts seront assumés par la municipalité ainsi que les frais d'hébergement.

Les frais de repas et de déplacement seront remboursés sur preuve selon la réglementation en vigueur.

ADOPTÉE

6. Sécurité publique

6.1 Sécurité incendie :

6.1.1 Madame Francine Talbot : retour au sein du service incendie

ATTENDU que Madame Francine Talbot avait remis sa démission à titre de pompière du service incendie de Scotstown;

ATTENDU l'adoption de la résolution 2018-02-049 lors de la séance du 6 février 2018 à l'effet que le conseil souhaite vivement son retour au sein du service incendie.

ATTENDU que Madame Francine Talbot a remis une lettre stipulant qu'elle retirait sa démission;

2018-04-152

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Marc-Olivier Désilets, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville de Scotstown accepte le retour de Madame Francine Talbot au sein du service incendie de Scotstown à titre de pompière.

ADOPTÉE

6.1.2 Aucun ajout de l'Association des pompiers de Scotstown aux assurances de la ville (responsabilité civile / erreurs & omissions)

2018-04-153

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Gilles Valcourt, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le conseil municipal refuse l'ajout de l'Association des pompiers de Scotstown à titre d'assuré additionnel comme organisme à but non lucratif, pour la responsabilité civile / erreurs & omissions sur la police d'assurance de la Ville de Scotstown.

ADOPTÉE

7. Voirie

7.1 Programme PAARRM – Demande d'aide financière

Attendu que la Ville de Scotstown souhaitait réaliser des travaux visant le remplacement des conduites d'eau potable et d'égout sur les rues Argyle et Osborne dans le cadre du Programme TECQ, et ce selon les montants estimatifs spécifiés dans le plan d'intervention;

Attendu que selon les estimations des travaux prévus sur les rues Argyle et Osborne ceux-ci dépassent largement les montants établis dans le plan d'intervention en tenant compte de l'ajout des égouts pluviaux;

Attendu que pour effectuer lesdits travaux sur la rue Osborne, la Ville de Scotstown devra étudier l'option d'un règlement d'emprunt ce qui est peu envisageable pour les citoyens;

Attendu que la Ville de Scotstown prépare actuellement un projet de développement domiciliaire en amont sur la rue Osborne;

Attendu que la partie de la rue Osborne, section entre les travaux projetés de remplacement des conduites d'eau potable dans le cadre du Programme TEQC et la section projetée du développement domiciliaire en amont, doit recevoir une couche de rechargement, une couche de pavage en plus du drainage;

2018-04-154

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Marc-Olivier Désilets, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la Ville de Scotstown achemine une demande de subvention dans le cadre du programme PAARM pour l'année 2018 au montant de 30 000 \$ pour des travaux sur le réseau routier.

Les travaux visés par cette demande s'effectueront sur la rue Osborne :

- . Tranchées drainantes;
- . Rechargement;
- . Travaux d'asphaltage selon le montant d'aide financière reçu.

Qu'advenant que les travaux d'asphaltage prévus de la rue Osborne occasionnent des coûts trop élevés, l'aide financière pourra servir sur la route 257 (rue de Ditton ou rue Albert) ou des travaux de drainage et rechargement de la rue JB Godin ou du chemin Dell.

Cette résolution sera envoyée à M. Ghislain Bolduc, député de Mégantic-Compton et copie à Monsieur Gilles Bourque, directeur du ministère des Transports de l'Estrie.

ADOPTÉE

7.2 Entretien chemins : période estivale 2018

7.2.1 Achat d'asphalte froide

2018-04-155

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Martin Valcourt, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le conseil autorise l'achat de 75 poches de 30 kg d'asphalte froide auprès de la Coop La Patrie selon l'estimation reçue le 9 mars 2018 par courrier électronique, au montant 672,03 \$ incluant des frais de livraison et les taxes.

ADOPTÉE

7.2.2 Achat abat poussière

ATTENDU les demandes d'estimations auprès de 3 entreprises pour l'achat d'abat poussière :

- . Coop La Patrie;
- . Sel Warwick;
- . Somavrac.

2018-04-156

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Gilles Valcourt, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil autorise l'achat de 2 palettes de 70 sacs chacune pour une quantité de 140 sacs de 35 kg d'abat poussière (calcium) auprès de la compagnie Sel Warwick un montant de 1 847,07 \$ incluant les taxes, la livraison, le déchargement et la surcharge de carburant.

ADOPTÉE

7.2.3 Travaux de balayage

ATTENDU les demandes d'estimations auprès de plus de 5 entreprises pour un mandat visant les travaux de balayage des rues sous la gestion de la Ville de Scotstown;

2018-04-157

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Gilles Valcourt, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil accepte la soumission de l'entreprise Myrroy Inc. pour les travaux de balayage des rues de la Ville de Scotstown pour les années 2018 et 2019 au montant de 499 \$ / KM x 5.3 km = 2 644,70 \$ plus les taxes.

Que comme par le passé, la municipalité doit fournir un endroit à proximité pour le chargement en eau. La gestion des résidus est à la charge de la municipalité.

ADOPTÉE

7.2.4 Travaux de nivelage

Ce point est reporté à une séance subséquente.

7.2.5 Dépôt d'offre sur l'appel d'offres 18-0075 : balai mécanique sur attache avec réservoir d'eau (Centre de services partagés)

Attendu qu'il serait avantageux pour la Ville de Scotstown de posséder un équipement pouvant être rattaché au tracteur John Deer pour effectuer les travaux de balayage des trottoirs et de la piste cyclable sur le Chemin Victoria Ouest;

Attendu qu'un appel d'offres par invitation est offert aux municipalités par le Centre de services partagés;

2018-04-157

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Martin Valcourt, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la Ville de Scotstown dépose une offre d'un montant maximum de 1 000 \$ pour l'appel d'offres sur invitation numéro 18-0075 diffusée par le Centre de services partagés. Cette offre consiste en un balai mécanique sur attache avec réservoir d'eau.

La directrice générale est responsable de ce dossier.

ADOPTÉE

2018-04-158

7.3 Achat luminaires Del et travaux pour remplacement

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Iain MacAulay, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la Ville de Scotstown retienne les services de Philippe Mercier Inc. (Lac Mégantic) pour l'achat et l'installation de 10 lumières de rues de marque Philipps street view (même modèle que celles ayant été installées au cours des dernières années) au montant de 575 \$ chacune plus les taxes et des frais de déplacement aller-retour de 202 \$ plus les taxes.

ADOPTÉE

8. Hygiène du milieu

8.1 TECQ : Devis et appel d'offres – Rue Argyle et option pour la rue Osborne – Entériner l'addenda # 1 et # 2

Attendu la demande d'appel d'offres dans le cadre du Programme TECQ pour la réfection des rues Argyle et une option pour la rue Osborne;

Attendu que des modifications devaient être apportées à l'appel d'offres pour le type de matériaux et la date de dépôt des soumissions;

2018-04-159

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Gilles Valcourt, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que les membres du conseil entérinent les addendas # 1 et # 2 concernant l'appel d'offres pour les travaux de réfection des rues Argyle et Osborne :

. Addenda # 1 en date du 21 mars 2018;

. Addenda # 2 en date du 27 mars 2018.

La date de réception des soumissions était le 3 avril à 14 h.

4 soumissions ont été reçues à la date et heure spécifiée dans l'appel d'offres.

Les soumissions reçues seront vérifiées afin que le conseil municipal puisse prendre la décision finale à une séance subséquente.

ADOPTÉE

2018-04-160

8.2 Composteur domestique : Remise pour la soirée sur le compost

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Marc-Olivier Désilets, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le conseil municipal offre par tirage 2 composteurs domestiques et 2 barils récupérateurs d'eau de pluie lors de la soirée sur le compostage le 18 avril prochain.

ADOPTÉE

2018-04-161

8.3 Égout : poste principal : remplacement des deux (2) boules de clapet

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Martin Valcourt, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le conseil municipal mandate l'entreprise S.O.S. Pompes Pièces Expert (Sherbrooke) pour le remplacement des deux (2) boules de clapet du poste de pompage principale selon l'estimation en date du 30 mars 2018.

Le coût des travaux s'élève à 1 478,81 \$ incluant les taxes.

ADOPTÉE

9. Urbanisme et développement

9.1 Lise Got – Renouvellement contrat 2018

2018-04-162

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Marc-Olivier Désilets, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la Ville de Scotstown retienne les services contractuels de Madame Lise Got à titre d'inspectrice en bâtiment et de l'environnement ainsi que pour l'application des règlements municipaux;

Pour l'année 2018, le mandat débutera le 1^{er} mai jusqu'à la dernière semaine du mois de novembre 2018, soit une journée maximum par semaine (maximum 8 heures), le mercredi ou si cette journée est déplacée au mardi après acceptation des deux parties.

Le tarif horaire est de 41,62 \$ et Mme Got assume les avantages sociaux (Assurance emploi, rente du Québec, assurance parentale, CSST, etc.), la formation liée à l'emploi, les frais de cotisation à l'ordre professionnel et les frais de congrès.

Elle doit également fournir un véhicule et elle est responsable de tous les frais d'entretien, immatriculation, assurances, etc.

La Ville de Scotstown paiera des frais de déplacement à 1 \$ du km pour tous déplacements reliés à sa fonction sur le territoire de la ville. La ville ajoutera également à son assurance responsabilité les services rendus par Madame Got dans le cadre de ses fonctions.

Monsieur Dominique Boisvert, maire est autorisé à signer le contrat de service établissant toutes les conditions pour et au nom de la Ville de Scotstown.

ADOPTÉE

10. Loisir et culture

10.1 Piste cyclable du Marécage des Scots : Comité Scotstown-Hampden : nomination des représentants

2018-04-163

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Marc-Olivier Désilets, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la Ville de Scotstown nomme Messieurs Dominique Boisvert, maire, et Iain MacAulay, conseiller, à titre de représentants de la Ville de Scotstown au Comité Scotstown-Hampden pour la gestion de l'entretien de la piste cyclable du Marécage des Scots.

ADOPTÉE

10.2 Journal L'événement : cotisation 2018

2018-04-164

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Iain MacAulay, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville de Scotstown renouvelle la cotisation au journal L'Événement pour l'année 2018 au montant de 1 300 \$.

ADOPTÉE

10.3 Demande d'arbres dans le cadre du mois de l'arbre et des forêts

2018-04-165

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Gilles Valcourt, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville de Scotstown participe au Mois de l'arbre et des forêts se déroulant au mois de mai, édition 2018 et procède à la demande de plants d'arbres pour en distribuer aux citoyens de Scotstown.

La directrice générale, Monique Polard, est autorisée à faire la demande des plants d'arbres qui seront distribués au cours du mois de mai. Un avis indiquant aux citoyens les modalités de la remise des plants d'arbres sera diffusé dans les communications de la ville (site web, page Facebook, Info-Scotstown, etc.).

ADOPTÉE

2018-04-166 **10.4 Conseil Sport Loisir de l'Estrie : renouvellement cotisation**
SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Martin Valcourt, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la Ville de Scotstown ne renouvelle pas son adhésion au Conseil Sport Loisir de l'Estrie l'année 2018.

ADOPTÉE

2018-04-167 **10.5 Appui à l'École Saint-Paul : projet déposé auprès de La Fondation du Grand défi Pierre Lavoie : projet favorisant l'adoption de saines habitudes de vie**
SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Marc-Olivier Désilets, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la Ville de Scotstown appuie l'École Saint-Paul de Scotstown pour le projet présenté dans le cadre de La Fondation du Grand défi Pierre Lavoie.

Ce projet favorisant l'adoption de saines habitudes de vie est directement lié au projet de jardins communautaires de la Ville de Scotstown.

ADOPTÉE

11. Correspondance et varia

Madame Noëlle Hayes déclare son intérêt dans le point 11.1 et se retire de toute discussion et du vote de cette proposition : Travaux : Coupe d'arbre à l'intersection de la rue Osborne et la rue Union.

11.1 Travaux : Coupe d'arbre à l'intersection de la rue Osborne et la rue Union

Attendu que la Ville de Scotstown a reçu quelques plaintes concernant le manque de visibilité pour la conduite routière lorsque des véhicules provenant de la rue Union souhaitent s'engager sur la rue Osborne;

Attendu que le conseil municipal désire agir pour éviter tout incident ou accident;

Attendu qu'une demande a été faite à Madame Lise Got, inspectrice en bâtiment, afin que celle-ci se rende sur place accompagnée de conseillers municipaux et qu'une recommandation soit remise au conseil municipal;

2018-04-168 SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Iain MacAulay, il est résolu à la majorité des conseillers présents

Que la Ville de Scotstown accepte la recommandation suivante :

. la coupe d'un (1) arbre : le premier arbre près de l'intersection de la rue Union et la rue Osborne (devant l'immeuble appartenant à M. Gérald Ostiguy), l'enlèvement de la souche et le terrain remis en bon état et gazonné;

. l'arbre suivant, soit le 2^e arbre près de l'intersection de la rue Union et la rue Osborne (devant l'immeuble appartenant à M. Gérald Ostiguy), subira un élagage pour le nombre de 3 branches, soit une hauteur approximative de 3 pieds;

Les travaux seront effectués au début du mois de mai par les employés de la ville en présence de M. Gérald Ostiguy. Tous les frais des travaux sont à la charge de la Ville de Scotstown.

ADOPTÉE

11.2 Plainte de vitesse sur la rue Osborne et demande d'installation d'un panneau d'arrêt

Attendu que la Ville de Scotstown a reçu une plainte concernant la vitesse par les véhicules routiers sur la partie de la rue Osborne en amont;

Attendu que plainte demande à la ville d'installer un panneau « Arrêt » à l'intersection de la rue Osborne avec la rue Union;

2018-04-169

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Gilles Valcourt, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la Ville de Scotstown transmettra la plainte concernant la vitesse à la Sûreté du Québec;

Que le conseil municipal étudiera la demande d'installation d'un panneau de signalisation « Arrêt ».

ADOPTÉE

11.3 Aucun sujet

11.4 Aucun sujet

12. Période de questions

Des questions ont été posées par les citoyens présents auxquelles Monsieur Dominique Boisvert, maire, a répondu.

13. Levée de la séance

2018-04-170

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Iain MacAulay, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la séance est levée. Il est 20 h 56.

ADOPTÉE

Les résolutions ici inscrites sont conformes, sous réserve de l'approbation du libellé final du procès-verbal de la présente séance de la Ville de Scotstown, lors de sa prochaine séance.

Le maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par lui de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 53 de la Loi sur les cités et villes.

VILLE DE SCOTSTOWN

Dominique Boisvert, maire

Monique Polard, directrice générale